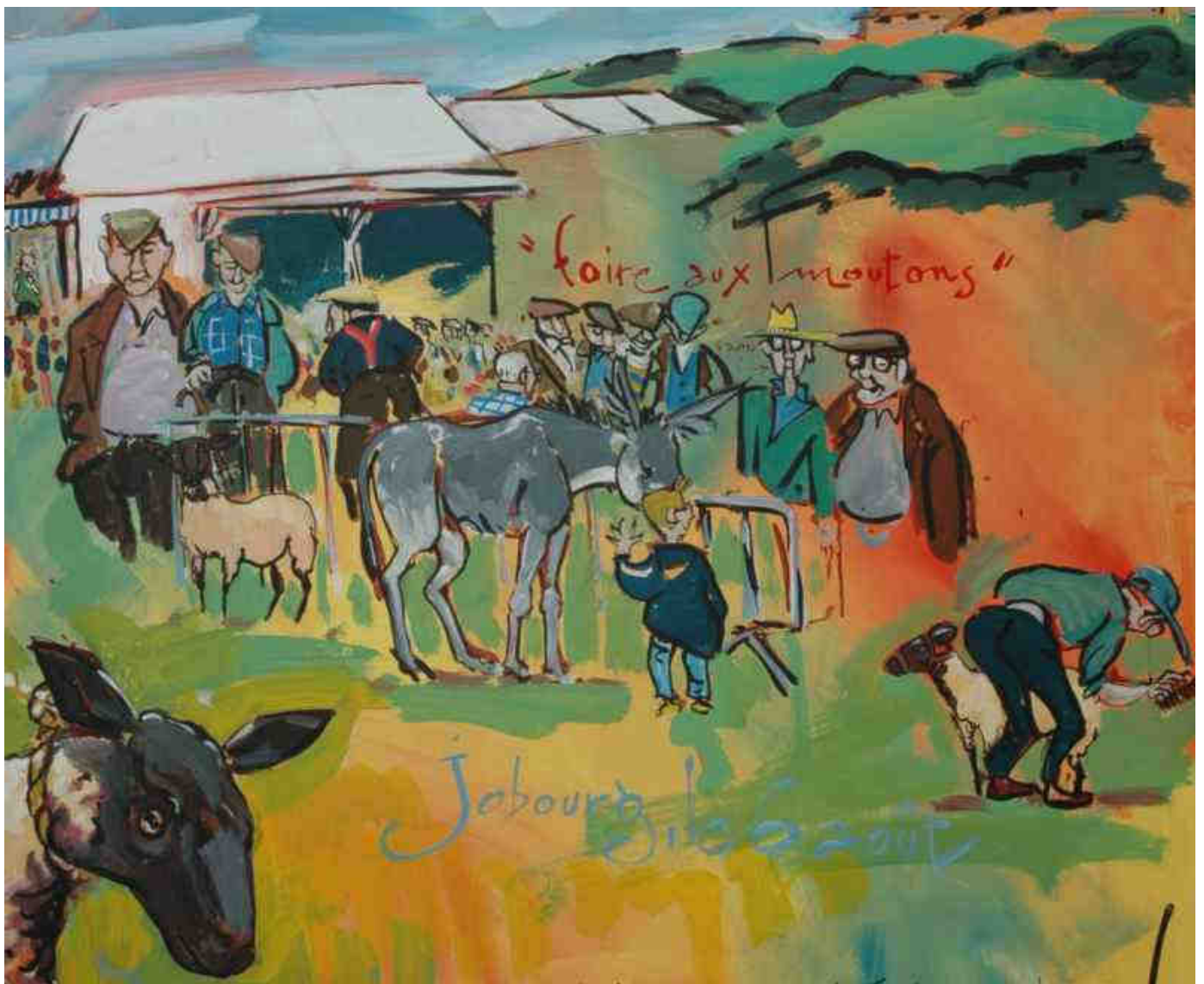


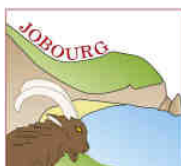
Foire au mouton de Jobourg

>> Organisé par le comité
de foire de Jobourg

Documentation



Avec le concours du comice agricole de Beaumont-Hague



Origine du Roussin de la Hague

Le Roussin de la Hague porte le nom de son berceau d'origine, la pointe de la Hague entre Gréville et Vasteville. Né de la rencontre entre le travail des paysans, des landes arides et des dunes sauvages de la Hague, le Roussin de la Hague est un petit mouton rustique particulièrement bien adapté à son environnement naturel. Le Roussin de la Hague est habitué au littoral rocheux de la partie nord ouest du Cotentin, un terroir souvent exposé aux embruns, aux vents et pluies, un terroir composé de landes pauvres (que l'on appelle « cotîs » en patois) et de dunes.

Son histoire commence avec des moutons que l'on appelle des moutons de pays. Ces moutons étaient rustiques et résistants mais peu rentables : ils donnaient aux paysans marins un peu de lait, un peu de laine et un peu de viande. Au début du XX^{ème} siècle, des éleveurs s'intéressent à ces bêtes et décident de développer leur qualité bouchère en leur injectant du sang anglais grâce à des croisements avec des béliers Dishley et Southdown. La race prend du poids et de la puissance. Au début des années 60, des paysans farouchement attachés à cette race locale (donc rare) la croise à nouveau avec des béliers Suffolk, mais aussi avec des béliers Avranchin qui donnent déjà satisfaction. Et c'est ainsi que la race est reconnue officiellement par le ministère de l'agriculture en 1982. Le Roussin est une race bouchère et d'herbage, elle est rustique, précoce et prolifique.



Démonstration de chiens de troupeau en 2004 – Photo Ph Quevastre

En randonnée à pied dans la Hague, vous le rencontrerez inmanquablement à brouter dans les « clos ». Au printemps, les bêlements enthousiastes et les frémissements des queues des petits agneaux sont de vrais petits bonheurs à saisir à chaque ballade à pied. Ce mouton ramassé et trapu est à l'image de son pays et des hommes qui l'ont sélectionné : **authentique et rare.**

Caractéristiques de la Race

La race est belle, forte et puissante. Un bélier pèse de 90 à 110 kg, une brebis de 60 à 80 kg. La race n'a pas de cornes, mais une tête relativement courte recouverte d'un poil brun. Le front est dégagé, les yeux proéminents et les oreilles moyennes. La pigmentation brune de la peau donne un aspect roux aux parties non recouvertes de laine d'où le nom de Roussin.

L'agnelage se déroule en hiver et les brebis bonnes laitières, n'ont pas de mal à bien nourrir deux agneaux qui sont de suite vigoureux, sachant rapidement s'abriter des intempéries. Ils savent se contenter de ce qu'ils trouvent : fourrages grossiers des zones littorales pauvres, ou bonne herbe des riches pâturages de l'intérieur.

La toison ne recouvre ni la tête, ni les joues, ni la partie inférieure des membres. La laine est blanche.

D'un gabarit épais et tassé, le Roussin possède une ossature fine qui lui permet de fournir une carcasse sans gras, d'un excellent rendement, d'une viande caractérisée par la finesse de ses fibres et d'une saveur très appréciée des bouchers.



Foire au mouton 2005 – Photo A. Boivin

Jean-Luc Petitrenaud, critique gastronomique, en parle ainsi : « cet agneau est un privilège, il a le goût de la rareté, qui n'est pas repérable pour tout le monde. Quand vous l'embrochez, il est exceptionnel. Quand il cuit, il est fidèle. Aucun autre n'a son moelleux ». (ouest France – supplément « un amour de Normandie » 2003)

Histoire de la foire

extrait du registre des délibérations de Jobourg :

« L'an mil neuf cent trente sept, le dix sept janvier, le conseil municipal de la commune de Jobourg s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Emile Audoire maire par suite de la convocation faite par lui pour la présente séance.

Etaient présents : Emile Audoire père, Leopold Lecarpentier, Auguste Tesson, Albert Héleine, Auguste Lavenu, Emile Audoire fils, Jean Digard, Paul Lecouvey

Etaient absents : Eugène Lecostey. »...

« Monsieur le maire expose l'opportunité qu'il y aurait d'établir dans la commune une foire qui se tiendrait le cinq août de chaque année. Il fait ressortir les divers avantages de cette création au point de vue agricole et invite l'assemblée à délibérer.

Le conseil municipal ouï l'exposé de monsieur le maire, considérant que la création d'une foire présente un caractère d'utilité incontestable pour les communes de la Hague insuffisamment desservies en ce moment de l'année que les communes les plus rapprochées où se tiennent les foires sont celles de Gréville (10 juin) et Cherbourg (26 août) sont situées à dix et vingt kilomètres de la commune, que la création proposée ne peut donc leur porter aucun préjudice.

délibère par ces motifs qu'il y a lieu d'établir dans la commune de Jobourg, une foire qui se tiendra le cinq août de chaque année.

Fait et délibéré à Jobourg, les jours mois et an susdits. »



foire aux moutons 2004 – Photo J-P Lecouvey

En 1940, le conseil municipal institue un droit de place pour la foire afin d'augmenter les revenus ordinaires de la commune :

cheval , mulet, bœuf, vache : 2 francs par tête,
veau , mouton, porc, chèvre : 1,50 franc par tête.

En 1946, les droits de place sont révisés :

bovin, chevaux : 20 Francs par tête,
veaux, ovins, voitures : 10 francs par tête,
chèvres , porcins : 5 francs par tête.

Cette foire sera une foire agricole assez généraliste jusque dans les années 50. Puis, elle va se spécialiser dans les moutons.

Dans les années 90, le nombre de moutons tombe à une quinzaine présents sur la place de Jobourg. Le conseil municipal de Jobourg décide de déplacer la foire au premier samedi du mois d'août pour permettre aux gens qui ont quelques moutons et qui ne sont pas paysans de pouvoir présenter leurs animaux.

Mais si rien n'est rapidement fait, la foire est condamnée à disparaître. Puis sur proposition de l'UPRA Roussin (Unité de Promotion de la Race Roussine) , il est décidé de créer un concours réservé au Roussin (sa terre d'origine) lors de cette foire, lors d'une réunion du conseil municipal le 5 février 1999.



Foire aux moutons 2005 – Ph. Quévastre

Le samedi 6 août 1999 , plus de 100 moutons sont présents sur la place de Jobourg avec un rôti et produits du terroir.

L'année suivante, un comité de foire est créé pour assurer la mise en place de la foire . Des animations , chapiteaux viennent compléter la foire qui n'a encore lieu que le matin.

En 2002, ce sont les 20 ans de la reconnaissance du Roussin qui sont fêtés avec 3000 personnes pendant 2 jours.

En 2004, la veille de la foire est organisée une vente de béliers sélectionnés au profit des éleveurs de l 'UPRA roussin.

Et l'année dernière en 2012, ce sont environ 5000 personnes et plus de 300 moutons qui se sont pressés dans le grand clos de portes et la foire a en profité pour fêter les 30 ans de la reconnaissance la race roussine.

Aujourd'hui une soixantaine de bénévoles vont encore se retrouver les manches pour l'organisation de la foire 2013 avec le comité de foire de Jobourg. Les partenaires financiers sont la commune de Jobourg, la communauté de communes de la Hague, Le conseil général, Les maitres laitiers du Cotentin, Areva, le crédit mutuel, le Crédit agricole.

Bureau du comité de foire

Présidente : Joëlle MICHEL

Vice-président : Alain LECOSTEY

Vice- présidente : Emmanuelle GOSSELIN

Secrétaire : Joël LECOSTEY

Vice- secrétaire : Jean MASSIEU

Trésorier : Cédric LEVALLOIS

Vice- trésorier : Vincent LECOSTEY